

FACTEURS DE RISQUES ET PRINCIPES DE CONTRÔLE



PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Le groupe Esso S.A.F. est exposé à certains facteurs de risques qui sont liés tant à l'exercice de ses activités de raffinage et de distribution des produits pétroliers qu'à l'environnement réglementaire, commercial et financier des marchés dans lesquels il opère.

Dans le cadre de la DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière), le groupe Esso S.A.F. a réalisé une cartographie de ses risques financiers et extra-financiers. Pour cela, il s'est inspiré des bonnes pratiques du groupe ExxonMobil en matière de gestion des opérations et de contrôle interne, en particulier les systèmes CIMS (Controls Integrity Management System) et OIMS (Operations Integrity Management System). Des experts de chaque fonction (juridique, ventes, finance, affaires générales, protection des données personnelles, achats, environnement) ont contribué à la réalisation de cette cartographie à travers l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des risques.

Ces risques peuvent principalement être classés selon les six macro-catégories suivantes, tout en reconnaissant que leurs conséquences peuvent être transversales :

1. Les **risques stratégiques** sont associés aux changements à long terme de l'environnement des affaires et aux choix stratégiques, y compris les impacts financiers et non financiers
2. Les **risques pour la réputation de l'entreprise** englobent leurs répercussions sur les relations avec les communautés, les parties prenantes (clients et fournisseurs), les employés et le public.
3. Les **risques financiers** regroupent les risques associés aux changements à court terme du marché qui ont une incidence sur les finances, mais qui ne sont pas importants ou pertinents pour la stratégie à long terme (p. ex., volatilité des prix à court terme, fluctuations des taux de change)
4. Les **risques réglementaires** résulteraient d'une non-conformité aux lois et règlements applicables qui serait de nature à exposer le groupe Esso S.A.F. à des sanctions civiles ou pénales et/ou à porter atteinte à sa réputation de manière durable auprès de ses clients, de ses fournisseurs ou des communautés environnantes.
5. Les **risques opérationnels** résultent de la mise en œuvre des décisions stratégiques, de l'exécution des processus (facteur humain / systèmes)
6. Les **risques environnementaux**, santé, sécurité, sûreté résultent des dangers inhérents, d'une part, à l'opération de sites industriels répondant aux critères de la directive 2012/18/UE du 4 juillet 2012 dite « directive Seveso III » et, d'autre part, à la nature des produits traités (pétrole brut, produits raffinés, gaz, produits chimiques...).

Les objectifs de développement durable

La gestion optimale de ces risques principaux permet au groupe Esso d'atteindre la performance attendue pour la mise en œuvre de sa stratégie. Le résultat des politiques qu'il applique et des actions qu'il mène en ce sens est traduit par ses indicateurs clés de performance.

Le groupe Esso S.A.F., tout comme le groupe ExxonMobil, soutient activement les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU (Organisation des Nations Unies).

Le double défi que le groupe doit relever au quotidien (produire et distribuer une énergie bon marché, pour soutenir la prospérité tout en réduisant les impacts sur l'environnement –) l'amène à jouer un rôle particulièrement actif vis-à-vis de huit d'entre eux :

Risques et Contrôles

Macro-catégorie	Risque Identifié	Politiques Société	Magnitude du risque résiduel
Risques Stratégiques	Rupture technologique 		Important
	Instabilité géopolitique  		Important
	Développement de projets et d'investissements  		Limité
Risques pour la réputation de l'entreprise	Atteinte aux règles éthiques (fraude, corruption)  	"Ethique des Affaires", "Anti-Corruption", "Conflits d'Intérêts", "Activités"	Limité
	Acceptabilité et Inclusion dans les territoires       	"Protection de l'Environnement", "Sécurité"	Limité
	Droits de l'Homme   	"Ethique des Affaires"	Limité
Risques Financiers	Fluctuations des marchés de l'aval pétrolier   		Majeur
	Risques relatifs aux variations de taux de change et de taux d'intérêt 		Modéré
	Risque de crédit 		Limité
	Risque de liquidités 		Limité

Risques Réglementaires	<p>Évolution réglementaire de la politique énergétique et du changement climatique</p>   		Majeur
	<p>Non-conformité aux lois et règles applicables</p> 	"Ethique des Affaires"	Limité
	<p>Sécurité et qualité des produits</p> 	"Sécurité des Produits", "Relation Clientèle et Qualité des Produits"	Limité
	<p>Evasion Fiscale</p>  	"Ethique des Affaires"	Limité
	<p>Diversité, inclusion et égalité au travail</p>    	"Équité dans l'Emploi", "Communication Ouverte"	Limité

Risques et Contrôles

Risques Opérationnels	Atteinte à l'intégrité et à la confidentialité des données  	"Protection et Utilisation des Actifs de la Société"	Important
	Crise Sanitaire 	"Santé au Travail", "Sécurité"	Modéré
	Dialogue social    	"Ethique des Affaires", "Sécurité", "Santé au Travail", "Equité dans l'Emploi",	Modéré
	Événements naturels extrêmes   	Politique de "Protection de l'Environnement"	Modéré
	Attirer et garder les nouveaux talents    	"Ethique des Affaires", "Protection de l'Environnement", "Equité dans	Limité
	Engagement des salariés    	"Ethique des Affaires", "Protection de l'Environnement", "Equité dans	Limité
	Maintien des compétences et développement de carrière    	"Equité dans l'emploi"	Limité
	Risque Industriel     	"Protection de l'Environnement"	Limité

Risques environnementaux, santé, sécurité et sûreté	Rejets dans l'environnement (eau, air et sol)	    	"Protection de l'Environnement"	Modéré
	Identification comme émetteur important de gaz à effet de serre		"Protection de l'Environnement"	Modéré
	Santé et sécurité au travail	 	"Santé au Travail", "Sécurité"	Modéré
	Disponibilité de l'eau	  	"Protection de l'Environnement"	Limité
	Sûreté	  	"Sécurité"	Limité
	Mauvaise gestion des déchets	   	"Protection de l'Environnement"	Limité

Classement des 5 risques les plus importants

Catégorie	Risque Identifié	Magnitude du risque résiduel
Risques Réglementaires	Évolution réglementaire de la politique énergétique et du changement climatique	Majeur
Risques Financiers	Fluctuations des marchés de l'aval pétrolier	Majeur
Risques Stratégiques	Rupture Technologique	Important
Risques Stratégiques	Instabilité géopolitique	Important
Risques Opérationnels	Atteinte à l'intégrité et à la confidentialité des données	Important

Risques stratégiques

Rupture technologique

En cas de survenue d'une technologie de remplacement des produits actuellement commercialisés par le groupe Esso, ou d'une substitution ou disparition d'usage de ces produits, l'outil de raffinage du groupe Esso risquerait de devenir inadapté.

Le groupe Esso bénéficie de son intégration au sein du groupe ExxonMobil qui consacre de nombreux efforts à la recherche, à l'innovation et au développement technologique. Le groupe

Risques et Contrôles

ExxonMobil déploie des partenariats avec des universités. Par ailleurs, le groupe ExxonMobil a annoncé la création d'une nouvelle entité Low Carbon Solutions, en charge du développement et de la commercialisation à grande échelle de solutions technologique pour réduire les émissions à faible émissions et répondre à la demande des marchés (technologie de captage et stockage de carbone, biocarburants de dernière génération ou hydrogène).

Instabilité géopolitique

Une crise géopolitique pourrait affecter la capacité du groupe Esso S.A.F. d'obtenir les matières premières nécessaires à ses opérations et/ou limiterait sa capacité à exporter ses produits. Une crise pourrait également provoquer indirectement des mouvements rapides et importants sur les marchés internationaux des produits pétroliers.

Le groupe Esso S.A.F. conduit ses opérations en France et n'est pas propriétaire d'actifs à l'étranger, toutefois il dépend des canaux d'approvisionnements internationaux pour le pétrole brut qu'il raffine sur ses sites de production et exporte une faible part de sa production (qui peut toutefois être majoritaire sur certains produits comme les lubrifiants finis). Le groupe a décidé de s'appuyer sur le réseau logistique du groupe ExxonMobil à l'international qui lui offre l'échelle et un pouvoir de négociation dont il ne pourrait disposer en agissant seul. Cette capacité d'agir à l'échelle permettrait au groupe de limiter l'impact d'une telle crise en lui offrant la capacité de substituer d'autres pétroles bruts à ses approvisionnements usuels comme à trouver des débouchés alternatifs pour ses produits.

Développement de projets et d'investissements

Opérant dans le secteur de l'aval pétrolier, le Groupe Esso S.A.F. s'appuie sur des investissements industriels lourds dont la rentabilité se mesure en dizaine d'années. La rentabilité de ces projets peut être affectée le respect des plannings d'exécution, la compétitivité du site, l'impact environnemental, l'estimation des coûts de réalisation ou en phase de production, les conditions économiques qui peuvent différer significativement de celles initialement prises en compte lors de la planification.

Les projets d'investissements font l'objet d'un processus complet d'examen qui s'appuie sur des critères d'évaluation stricts, prenant en compte un certain nombre de scénarios et de projections permettant d'évaluer la viabilité du projet dans un large cadre d'environnements futurs, mais aussi intégrant divers aléas (retard de constructions, défaillance de prestataires etc...). Les décisions finales sont prises au niveau d'autorité défini dans les systèmes de délégation des pouvoirs internes. Un système de suivi permet de s'assurer que les dépassements des budgets de réalisations sont anticipés afin que les actions correctrices puissent être prises. Le projet, une fois réalisé, est intégré dans les processus standard de suivi de rentabilité.

Risques pour la réputation de l'entreprise

La performance du groupe Esso vis-à-vis de ces enjeux est guidée plus particulièrement par les politiques éthiques des affaires, conflits d'intérêts, cadeaux et invitation, anti-corruption, activités politiques,

Atteinte aux règles éthiques (fraude, corruption)

Des mesures insuffisantes de lutte contre la corruption, comme tout autre manquement à l'éthique, entraîneraient une atteinte grave à la notoriété du groupe et à sa réputation.

Le système de contrôle interne et de gestion des risques du groupe repose sur des politiques dont l'objectif est de satisfaire aux plus hautes exigences en matière d'intégrité. Les salariés ainsi que les sous-traitants sont informés des valeurs éthiques du groupe. Des formations dédiées sont organisées et suivies par tous les salariés. Ces règles internes contribuent au respect de la loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique (dite loi « Sapin II »).

Acceptabilité et inclusion dans les territoires

Il y a une défiance vis-à-vis des sites SEVESO et un besoin de transparence accrue. La communication peut être perçue comme insuffisante par les territoires en matière d'impact économique local, d'environnement et de risques industriels. Le groupe s'exposerait à une atteinte à son image, avec des répercussions possibles sur l'activité, le permis d'opérer et l'emploi.

Esso place l'éthique et le dialogue au cœur de ses relations avec les communautés environnantes. Des enquêtes de perception autour des sites industriels sont réalisées, des réunions d'information avec les parties prenantes sont menées.

Esso est attachée à réduire les impacts de ses opérations à la lumière des résultats des enquêtes de perception.

Des initiatives impliquant l'État, les collectivités, les industriels ont été mises en place comme des exercices conjoints de réponse à l'urgence (PPI) et sensibilisation des riverains aux risques industriels (semaine de la sécurité). Les ICPE (Installation Classée pour l'Environnement) font l'objet d'inspections régulières de la DREAL sur tous les domaines réglementaires auxquels ils sont soumis.

Les actions citoyennes des salariés sont encouragées auprès des associations locales (InCase, promotion dans les collègues). Un dialogue de qualité est mené avec les acteurs locaux dans le cadre de la préparation à la réponse à l'urgence. L'ancrage territorial du groupe s'exprime également avec sa participation à l'activité économique (investissements, taxes, salaires, dividendes).

Droits de l'Homme

Dans les activités du groupe, comme dans ses relations avec les fournisseurs en France ou à l'international, un manque de vigilance ou de respect des lois et réglementations pourrait porter directement atteinte aux droits des personnes.

Le respect des droits des salariés et des membres des communautés où le groupe exerce ses activités est ancré dans ses politiques et pratiques d'entreprise et reflète l'esprit et les objectifs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies. Réalisant la totalité de ses activités en France avec une grande majorité de sous-traitants nationaux, Esso peut gérer plus facilement ces sujets. D'autre part, les achats sont encadrés par des conditions générales rigoureuses en la matière et leurs pratiques sont régulièrement auditées.

Risques financiers

Fluctuations des marchés de l'aval pétrolier

Le secteur aval pétrolier est un secteur industriel soumis à une concurrence globale. Le groupe Esso S.A.F. est ainsi exposé aux fluctuations des cours du pétrole brut et des produits pétroliers cotés sur les marchés internationaux. Ces fluctuations sont dictées par l'évolution de l'offre et de la demande des marchés, qui peuvent être affectés par de nombreux facteurs (environnement économique, situation géopolitique et conflits, météorologie, pandémies etc.). Cette situation se traduit par des fluctuations difficilement prévisibles et souvent erratiques des marges brutes.

Risques et Contrôles

Les variations de cours du pétrole jouent fortement sur la valeur de marché des inventaires et affectent directement, à la hausse comme à la baisse la valeur des stocks évalués selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Ces variations ont un impact important sur les résultats et la structure du bilan comptable du groupe.

En outre, le dispositif d'imposition plafonne l'utilisation des déficits reportables à 50 % du profit taxable. Par conséquent, les hausses de cours amènent une taxation immédiate des effets stocks positifs alors que les baisses génèrent des pertes dont l'utilisation se retrouve étalée dans le temps.

Au-delà des forts impacts conjoncturels observés ces dernières années (crise pandémique puis crise géopolitique résultant du conflit Russo-Ukrainien), les mutations structurelles des marchés de produits pétroliers liées à la transition énergétique vont peser sur la demande en produits raffinés en Europe dans un contexte de surcapacité de production chronique et dans un environnement de volatilité accrue découlant de l'instabilité géopolitique.

Le groupe Esso S.A.F. réalise ses transactions d'achat et de vente, à des conditions de marché suivant les besoins opérationnels de ses raffineries et de l'optimisation de la gestion de sa production et de ses stocks. Afin de minimiser son exposition aux fluctuations des cours du pétrole brut, le groupe Esso S.A.F. s'efforce de réduire le délai entre la période de cotation des cours d'achat du pétrole brut et la période durant laquelle le pétrole brut acheté sera raffiné [pour être vendu].

Toutes les opérations d'approvisionnement à l'achat ou à la vente rentrent dans la classification « own use » prévue par l'IFRS 9 et sont conclues dans un cadre autorisé bien défini ; par exemple, en ce qui concerne le pétrole brut, elles sont traitées dans le cadre d'un seul contrat d'approvisionnement passé avec une société du groupe ExxonMobil.

Le groupe Esso S.A.F. n'intervient pas sur les marchés à terme du pétrole brut et des produits pétroliers ni utilise de produit dérivé dans ce domaine que ce soit pour couvrir ses transactions d'achat ou de vente ou encore des produits en stock.

Les contrats d'approvisionnement passés par Esso S.A.F. ne sont pas des contrats optionnels. Ils ne comportent pas de clause particulière permettant un règlement net en trésorerie ou en un autre instrument financier ou par échange d'instruments financiers et Esso S.A.F. n'a pas de pratique historique de tels contrats. Enfin, le groupe Esso S.A.F. ne revend ni ne rachète le produit objet d'un contrat d'achat ou de vente de produits pétroliers sauf raison liée aux opérations de ses raffineries ou de nature exceptionnelle.

Les variations de prix des produits pétroliers ont un impact important sur les résultats du groupe et la structure de son bilan comptable, du fait de la variation induite par la valeur des stocks évalués selon la méthode FIFO (First in, First Out) retenue par le groupe.

Par rapport aux fluctuations de la valeur de ses stocks, le groupe Esso S.A.F. a adopté une gestion prudente. Depuis 2005, dans un contexte de volatilité importante des cours du pétrole brut, la partie du résultat d'Esso S.A.F. correspondant à la variation annuelle des stocks due à l'effet prix, est mise en réserve. Ainsi la réserve constituée au cours des dernières années a été intégralement reprise au 31 décembre 2021 pour compenser l'impact sur les résultats de la très forte baisse du cours du pétrole brut constatée en 2020. En 2022, un montant de 450 millions d'euros a été mis en réserve provenant des effets stocks positifs constatés en 2021.

Variation de la réserve facultative pour fluctuation des cours

(millions d'euros)	Année 2022	Année 2021	Année 2020	Année 2019	Année 2018
Montant de la réserve début de période	0	240	240	270	200
Affectation à la réserve ⁽¹⁾	450	0	0	0	70
Prélèvement sur la réserve ⁽¹⁾	—	(240)	0	(30)	0
Montant de la réserve fin de période	450	0	240	240	270

(1) : affectation du résultat de l'exercice précédent

Variations de taux de change et de taux d'intérêt

Le groupe Esso S.A.F. est exposé au risque de change entre le dollar et l'euro, principalement dans le cadre de ses achats de pétrole brut et d'exportations de produits raffinés dont les ventes sont généralement libellées en dollars et au risque de taux d'intérêt pour ses placements et emprunts à taux variable.

Taux de change

Le groupe Esso S.A.F. est exposé au risque de change entre le dollar et l'euro, principalement dans le cadre de ses achats de pétrole brut et d'exportations de produits raffinés dont les ventes sont généralement libellées en dollars.

Le groupe ne fait pas appel à des instruments financiers de couverture, mais s'efforce d'une part d'amortir les variations de cours en étalant ses achats de dollars dans le temps et d'autre part de répercuter le plus rapidement possible, à la hausse comme à la baisse, les impacts des fluctuations de change dans sa structure de prix.

En particulier, les transactions en dollars avec le groupe ExxonMobil sont regroupées dans un compte de compensation qui est l'objet d'un règlement mensuel pour lequel les achats de dollars sont étalés sur le mois suivant.

Taux d'intérêts

Les actifs et les passifs financiers du groupe consolidé donnant lieu à versement ou perception d'intérêts sont essentiellement des prêts et/ou emprunts à court terme et à taux variable, pour l'essentiel vis à vis de sociétés du groupe ExxonMobil.

Les marges de crédit appliquées au taux offert à Esso S.A.F. et à ses filiales par le groupe ExxonMobil sont revues périodiquement en fonction des conditions de marché applicables à des sociétés ayant une structure de bilan comparable à Esso S.A.F.

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture de taux d'intérêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'un client face au règlement de ses créances ou d'un fournisseur face à ses engagements contractuels.

Le groupe est exposé au risque de crédit client dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ce risque est évalué périodiquement et individuellement à partir de la situation financière de chaque client. L'évaluation du risque crédit s'appuie, si elles sont disponibles, sur les notations fournies par les agences de notation financière et permet entre autres de déterminer les termes de paiement qui seront appliqués et l'encours maximum au-delà duquel les commandes ultérieures du client seront refusées jusqu'à régularisation. Les contrats et conditions générales de vente comportent des clauses protectrices pour le Groupe Esso S.A.F. qui couvre en outre sélectivement une partie de ses en-cours clients, par des garanties auprès de tiers ou par des garanties bancaires. En 2022, le groupe Esso S.A.F. a réalisé 34% de son Chiffre d'Affaires avec le groupe ExxonMobil, 11% avec d'autres « majors » pétrolières et 56% avec d'autres sociétés, dont aucune ne représente plus de 10% de son Chiffres d'Affaires.

En ce qui concerne le risque qu'un fournisseur n'honore pas ses engagements contractuels, Esso S.A.F. sélectionne rigoureusement ses fournisseurs de produits, matériels et services en dehors du groupe ExxonMobil, en garantissant le cas échéant, certains risques spécifiques liés aux produits ou aux biens et prestations fournis.

Risque de liquidités

Risques et Contrôles

Le risque de liquidité se rapporte à une situation dans laquelle la société manquerait de liquidités disponibles pour faire face à ses engagements immédiats.

Le groupe Esso S.A.F. privilégie les financements à court terme et à taux variable. Il renégocie auprès des sociétés financières du groupe ExxonMobil ou des banques ses besoins en lignes de crédit définies en fonction de plans de financement annuels et de l'évolution prévisible de son besoin en fonds de roulement. Les lignes de financement et conventions de trésorerie disponibles sont à ce jour, suffisantes pour assurer la liquidité du groupe.

Le détail du financement est donné dans la note annexe 6.

Risques réglementaires

La performance du groupe Esso vis-à-vis de ses enjeux réglementaires est guidée par les politiques concurrence, anti-corruption, harcèlement, sécurité des produits ; relations clientèles et qualité des produits et opérations internationales.

Évolution du cadre réglementaire sur la politique énergétique, le changement climatique ou les produits

La compétitivité des activités du groupe Esso pourrait être affectée par une accélération de la législation et de la réglementation européenne, ou française, dans le cadre des politiques énergétiques et de la transition vers des sources d'énergie moins carbonées.

L'objectif de neutralité carbone en France et dans l'Union européenne d'ici 2050 étant fixé, la transition va connaître un rythme accéléré d'ici 2030 avec le paquet 'Fit for 55' européen. Son application française va se matérialiser dans la Loi de Programmation Energie Climat attendue au second semestre 2023, préparée par d'intenses travaux des filières au sein des ateliers de la Stratégie française pour l'énergie et le climat, auxquels nos associations professionnelles ont contribué. Cette transition va s'appuyer sur une évolution importante du mix énergétique en s'appuyant sur une baisse drastique de la part des énergies fossiles.

Engagé dans la transition énergétique, Esso étudie de façon continue et approfondie l'évolution de la demande en produits énergétiques et en autres produits issus de ses activités (matières premières pour la chimie, bitumes et lubrifiants) ainsi que la capacité d'adaptation de son outil industriel vers des carburants liquides et des procédés moins carbonés.

Esso s'implique activement dans un dialogue constructif pour parvenir à atteindre l'ambition de neutralité carbone à l'horizon 2050 et continue à plaider pour des solutions fiables et économiquement abordables permettant de faire face au changement climatique.

Comme il l'a toujours fait, le groupe Esso S.A.F. continuera de s'adapter, si les conditions économiques et réglementaires le permettent, aux changements éventuels de ses marchés qui résulteraient des objectifs climatiques et de la transition énergétique.

Pour les prochaines années, les raffineries du groupe vont continuer à se préparer pour satisfaire aux réglementations de plus en plus contraignantes et poursuivre leurs projets d'amélioration d'efficacité énergétique et de maîtrise des émissions : tout nouveau projet de raffinage est systématiquement conçu avec une attention particulière à la dépense d'énergie supplémentaire requise. Pour les unités existantes, des projets d'économie d'énergie sont aussi étudiés.

Non-conformité aux lois et règles applicables

La non-conformité aux lois et règlements applicables est de nature à exposer le groupe Esso S.A.F. à des sanctions civiles ou pénales et à porter atteinte à sa réputation de manière durable auprès de ses clients, de ses fournisseurs ou des communautés environnantes.

Le groupe Esso S.A.F. conduit ses affaires dans le respect le plus strict des réglementations et entend que tout son personnel œuvre dans ce sens. Pour cela, le groupe s'appuie sur des politiques de conduite des affaires qui doivent être connues, comprises et appliquées par l'ensemble des salariés. Ces politiques sont rappelées annuellement à l'ensemble du personnel. En outre, le groupe s'appuie sur l'implication des experts de la société, des procédures de revue préalable des engagements contractuels, un système de délégation de pouvoirs, des formations spécifiques du personnel pour prévenir ce risque. Enfin, un dispositif d'alerte professionnelle mis en place par la société permet de rapporter des malversations potentielles dans les domaines comptables et financiers ou dans la conduite des affaires. Ce dispositif est ouvert à l'ensemble du personnel ainsi qu'aux collaborateurs des entreprises sous-traitantes.

Diversité, inclusion et égalité au travail

Avec plus de 1600 emplois directs, Esso s'expose à divers risques concernant les principes de diversité et d'inclusion ou de non-respect de l'égalité salariale.

La politique d'Esso consiste à offrir une chance égale en matière d'emploi, dans le respect des lois et règlements en vigueur, aux salariés possédant les qualifications et compétences requises. Toute forme de discrimination est proscrite. De plus un accord de groupe a été signé sur l'égalité professionnelle, l'insertion et l'emploi des personnes en situation de handicap. De nombreuses initiatives sont déployées dans l'entreprise en faveur des femmes, de l'intégration des nouveaux employés et de la prise en considération du handicap. En 2022 une renégociation de l'accord Handicap a amélioré les dispositifs existants en faveur des salariés en situation de handicap. De plus, une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (CPDP) a été mise en place sur la plateforme de Gravenchon en s'appuyant sur l'évolution réglementaire récente.

Sécurité et qualité des produits

La non-conformité d'un produit ou l'absence d'informations sur sa fiche de données sécurité pourraient impacter la sécurité du transport ou la santé de l'utilisateur final et par la même porter atteinte à sa réputation auprès de ses clients, de ses fournisseurs ou des communautés environnantes.

Le groupe Esso S.A.F. s'engage à assurer la fiabilité de ses produits en termes de qualité, de représentativité et d'impact sur la santé et l'environnement.

Pour la qualité et la représentativité, l'entreprise s'appuie sur une organisation qualité, des normes reconnues et auditées

Dans le domaine de la santé et de l'environnement, la société se conforme notamment à la réglementation européenne REACH (enregistrement, évaluation, autorisation des produits chimiques) relative aux substances chimiques qui impose la publication de fiches de données sécurité par produit.

Évasion fiscale

En ne se conformant pas strictement aux lois en vigueur ou en s'affranchissant des standards d'éthique qui sont les siens, le groupe s'exposerait à des sanctions et à une dégradation de son image.

Enregistrés en France, Esso S.A.F. et ses filiales s'acquittent de l'intégralité de leurs impôts en France. Le groupe estime qu'une réputation bien établie est un actif inestimable de la société et sa culture prône le strict respect des lois et règlements en vigueur.

Risques et Contrôles

Risques opérationnels

Atteinte à l'intégrité et à la confidentialité des données

L'usage des technologies numériques, la détention d'informations sensibles et de données personnelles exposent le groupe Esso, comme la majorité des entreprises, à des risques concurrentiels ou des actes malveillants.

L'interruption des services informatiques critiques, une défaillance de la sécurité informatique ou une atteinte à l'intégrité des données pourraient entraîner des conséquences sérieuses sur les activités de la société.

Le non-respect de la réglementation sur la protection des données personnelles ou une cyber-attaque pourraient porter significativement atteinte à sa réputation.

Les risques informatiques sont évalués et gérés avec une extrême précaution proportionnelle aux enjeux. Le groupe Esso, en plus de ses infrastructures techniques, forme et sensibilise régulièrement tous ses collaborateurs à la cybersécurité. Le groupe s'assure également de la protection des données personnelles par une parfaite conformité à la réglementation et en dédiant à la coordination des actions un délégué à la protection des données personnelles.

Les mesures de contrôle et de protection mises en place sont répertoriées et tenues à jour pour prendre en compte l'évolution permanente des risques. Elles garantissent une sécurité et une disponibilité de l'information, des logiciels et autres ressources informatiques de la société. En aval des mesures préventives, des tests périodiques sont effectués pour mettre à l'épreuve la capacité du groupe à opérer dans un environnement dégradé qui résulterait d'une défaillance de ses systèmes informatiques, comme sa capacité à restaurer ses systèmes dans les meilleurs délais après un incident.

En outre, des formations obligatoires, destinées à lutter contre la cybercriminalité sont menées chaque année afin de sensibiliser l'ensemble du personnel aux règles essentielles à observer.

Crise sanitaire

Dans un contexte d'intégration croissante des réseaux et des flux de biens et de personnes, la propagation d'une pandémie pourrait impacter l'entreprise dans la mesure où son personnel, ses sous-traitants seraient touchés ou confinés. Les principaux risques identifiés couvrent différents segments des activités de la société :

- atteinte à la santé, à la sûreté et à la sécurité des employés dans le contexte de leurs fonctions et de leurs voyages d'affaires, et le confinement de la population qui empêche les employés d'entrer dans leur lieu de travail, notamment sur les sites de fabrication et de distribution; risques psycho-sociaux liés à la peur du virus
- difficultés pour la Société à fonctionner normalement en raison des mesures restrictives établies par les autorités, qui restreignent l'accès des employés à leur lieu de travail, ou en raison de l'indisponibilité ou du manque d'équipement de protection individuelle nécessaire pour les protéger
- difficultés d'approvisionnement, indisponibilité ou augmentation des prix des matières premières et composants, et capacités limitées de production et de distribution des produits de la société en raison des mesures sanitaires restrictives établies par les autorités du pays
- difficultés financières rencontrées par les fournisseurs et/ou les clients de la société en raison de la réduction de leurs niveaux d'activité

Le groupe Esso a intégré le risque pandémique dans ses plans de continuité d'activité. Ces plans sont conçus pour interagir de façon fluide avec les consignes qui seraient données par les autorités ou devraient être mis en œuvre dans l'objectif de limiter les impacts sur les opérations

tout déployant les barrières destinées à limiter les risques de contamination. Esso a depuis des années un processus de gestion de crise piloté par une cellule du groupe au niveau de sa direction dont la mission est de prévenir et limiter les répercussions d'événements tels qu'une crise sanitaire de grande ampleur.

Ainsi, face à une crise sanitaire, la priorité du groupe est d'abord de protéger la santé et la sécurité de ses salariés. Le Groupe répond en se conformant aux directives émises par les autorités et en s'imposant les plus hauts standards en termes de normes de santé et de sécurité sur ses sites industriels, dans ses bureaux et pour toute situation de déplacement professionnel de ses salariés.

Par ailleurs, les systèmes d'information du groupe permettent un déploiement à grande échelle de méthodes de travail flexibles et à distance (« télétravail ») lorsque nécessaire, possible ou recommandé.

Des scénarii de crise précis concernant la gestion de la chaîne d'approvisionnement, des stocks et de ses relations avec ses clients et fournisseurs sont inclus dans ses plans de continuité d'activité, permettant au Groupe d'anticiper les actions nécessaires pour gérer au mieux les perturbations.

Dialogue social

La pérennité des activités de la société repose en grande partie sur ses salariés. Une dégradation du dialogue social entraverait l'activité de l'ensemble du groupe.

Esso privilégie un dialogue social ouvert, constructif et responsable lorsqu'il convient d'accompagner les transformations nécessaires au futur de l'entreprise. Les organisations syndicales représentatives et la direction se rencontrent très régulièrement pour discuter en réunion de négociation et en CSE (Comité Social et Économique) d'Établissement ou Central. Grâce à des outils de questions/réponses basés sur une plate-forme collaborative, les représentants du personnel peuvent poser des questions facilement et d'obtenir des réponses de la direction sans passer par le formalisme de réunions des instances représentatives du personnel. De plus les différents niveaux de supervision sont sensibilisés aux enjeux du dialogue social.

Événements naturels aigus

Des événements naturels aigus (Ouragan, tornade, épisode « cévenol », etc.) pourraient entraîner une interruption majeure d'activité en cas de dommages ou de dysfonctionnement des infrastructures. Il est admis que la fréquence et l'intensité de ces épisodes naturels va augmenter sous l'effet du changement climatique.

Les phénomènes naturels exceptionnels sont anticipés dans les plans de réponse à l'urgence et les plans de continuité des activités. Une surveillance permanente des conditions météorologiques est mise en œuvre sur ses sites. La société progresse également dans la planification de son adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

Accident industriel

Les conséquences d'un accident industriel et/ou environnemental majeur, pourraient entraîner une atteinte des personnes et/ou des biens, ainsi qu'une interruption d'activité.

La sécurité est une valeur fondamentale d'Esso. Elle est intégrée à tous les stades de l'activité courante et des projets futurs avec la mise en œuvre du système de management de la sécurité OIMS. En particulier le programme « Enhancing Process Safety » a pour vocation un niveau de maîtrise très élevé des barrières qui préviennent les accidents majeurs aussi bien que de celles qui en limitent les conséquences.

La réponse aux situations d'urgence est anticipée, préparée et donne lieu à de fréquents exercices.

Esso est également dans une démarche continue de maintien en conformité avec la réglementation liée au risque industriel.

Risques et Contrôles

Attirer et garder les nouveaux talents

Les activités de la société s'appuient sur les compétences, le savoir-faire et l'expertise de ses salariés. Le risque consisterait à ne pas être en mesure d'attirer les meilleurs profils en termes de connaissances et de potentiel. Le risque serait aussi de ne pas former et de ne pas faire monter en compétence efficacement l'ensemble des salariés. La société rencontrerait alors des difficultés à fidéliser ses salariés. Elle devrait ainsi faire face à une baisse de son niveau global d'expertise susceptible de fragiliser sa compétitivité.

La réponse à ce risque est un plan de développement pour chacun des salariés qui s'appuie sur l'identification des compétences et des talents, la formation et l'accompagnement par le management dans un contexte de changement et d'évolution continus.

Engagement des salariés

L'engagement des salariés est un facteur clef dans la réussite de la société. Après une période encore récente de réorganisation et de plan de sauvegarde de l'emploi, le risque serait de faire face à une inertie dans l'organisation, avec moins de créativité, une résistance au changement accrue ou encore un risque d'attrition plus fort.

La société met en place un plan d'engagement afin de donner à ses salariés des perspectives relatives à ses orientations pour l'avenir. Le but de ce plan est aussi de fédérer les énergies de chacun pour le bien de tous et pour le futur de l'entreprise.

Maintien des compétences et développement de carrière

Une gestion insuffisante des compétences et des carrières de ses salariés exposerait le groupe Esso à une perte ou une diminution des compétences globales dommageables pour l'activité du groupe et sa performance.

Le groupe Esso met en œuvre un accompagnement des talents et un suivi de carrière adapté (avec un outil de gestion intégré), des comités de gestion et de développement de carrière, des formations et des moyens favorisant le développement professionnel des salariés et leur montée en compétence. Un soin particulier est apporté au transfert de compétences pour anticiper les départs, en favorisant le tutorat par exemple.

Risques environnementaux, santé, sécurité, sûreté

La performance du groupe Esso vis-à-vis de ces enjeux est guidée plus particulièrement par les politiques de Protection de l'environnement, Santé au travail, et Sécurité. Adoptées par le groupe ExxonMobil, elles s'appliquent à tous les sites Esso en France.

Rejets dans l'environnement (air, eau et sol)

Le groupe Esso opère des sites industriels classés Seveso seuil haut. La nature de ses activités l'expose à des risques accidentels et chroniques d'atteinte des milieux (air, eau, sol).

La prévention des pollutions chroniques ou accidentelles est une valeur fondamentale d'Esso. Elle est intégrée à tous les stades de l'activité courante et des projets futurs avec la mise en œuvre du système de management de la sécurité Operation Integrity Management System (OIMS) qui remplit les exigences des normes ISO14001 et 45001 et dont l'équivalence est reconnue annuellement par la Lloyds. Esso est également dans une démarche continue de maintien en conformité avec la réglementation liée au risque de pollution par ses opérations. En particulier, la directive IED (Industrial Emissions Directive) impose l'utilisation des meilleures techniques disponibles.

Identification comme émetteur important de gaz à effets de serre (GES)

Le groupe Esso opère des sites industriels émetteurs significatifs de CO2. Le renchérissement du coût du CO2 émis ainsi que la diminution des quotas gratuits peuvent diminuer la compétitivité des sites.

Le groupe Esso investit dans les technologies et l'innovation pour renforcer son efficacité énergétique (ses deux raffineries sont certifiées ISO 50001) et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses installations dans l'atmosphère. Le groupe collabore avec les industriels des bassins où il opère afin de développer des zones industrielles bas carbone (ZIBaC).

Santé et sécurité au travail

Le groupe Esso S.A.F. opère des sites industriels, notamment classés Seveso III. La nature de ses activités expose potentiellement ses salariés, et entreprises sous-traitantes, à des risques professionnels pouvant porter atteinte à leur sécurité et/ou leur santé.

Le groupe Esso S.A.F. considère que la sécurité, au-delà d'être une nécessité dans l'industrie pétrolière, est d'abord une valeur fondamentale du groupe. Il s'appuie sur deux outils performants de gestion et de prévention des risques propres au groupe : le système de gestion de l'intégrité des opérations (OIMS) et le système de gestion de la sécurité (LPS). Ces deux systèmes visent à prévenir ou réduire les incidents à l'aide d'outils basés sur l'étude du comportement et de techniques de gestion éprouvées. Le service en charge de l'évaluation des expositions professionnelles aux produits chimiques est accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC). Les risques psycho-sociaux demeurent une préoccupation permanente pour la direction de l'entreprise. La prise en compte de ces risques est nécessaire pour maintenir la crédibilité du groupe en tant qu'acteur responsable et conserver une relation de confiance avec ses salariés, ses clients, ses fournisseurs et les communautés environnantes. À cet effet, les services de santé au travail restent les conseillers de la direction sur la prévention des risques psycho-sociaux. Le programme d'aide psychologique proposé depuis 2008 est mis à disposition de l'ensemble des salariés et de leurs ayants-droits.

Disponibilité de l'eau

Parmi les événements naturels chroniques qui peuvent impacter l'activité, la disponibilité et la qualité de l'eau de surface ou de nappes souterraines sont identifiées comme un risque matériel dans les zones où le groupe Esso opère avec des conséquences sur l'opérabilité des unités.

Le groupe Esso s'inscrit dans une démarche de suivi et de contrôle de l'utilisation de l'eau. Une étude spécifique sur le site de Gravenchon en 2022 a permis d'identifier des leviers de diminution significative de la consommation conduisant à une consommation la plus basse sur les 20 dernières années.

Sureté

Le groupe Esso S.A.F. est exposé à des menaces pour la sureté de ses sites industriels ou de son siège. Les sources de ces menaces peuvent être très diverses et conduire à des actes de malveillances à l'encontre des installations ou à des violences exposant le personnel travaillant sur les sites.

Les sites industriels disposent de moyens de dernière technologie tels que contrôles d'accès, vidéo surveillance ainsi que de clôtures disposant de système de détection intégré. Une société de sécurité privée est contractée et les agents disposent de consignes adaptées pour répondre à tout événement. Sur certaines unités de production, ces missions sont renforcées par les opérateurs. Des procédures sont en place pour limiter les risques et revues annuellement. Des plans de réponses à l'urgence sont définis pour faire face aux incidents. La coopération permanente et l'échange d'informations avec l'administration locale et nationale permet également de diminuer ce risque.

Les sites industriels disposent de moyens de dernière technologie tels que contrôles d'accès, vidéo surveillance ainsi que de clôtures disposant de système de détection intégré. Une société de sécurité privée est contractée et les agents disposent de consignes adaptées pour répondre à tout événement. Sur certaines unités de production, ces missions sont renforcées par les opérateurs. Des

Risques et Contrôles

procédures sont en place pour limiter les risques et revues annuellement. De plans de réponses à l'urgence sont définis pour faire face aux incidents. La coopération permanente et l'échange d'informations avec l'administration locale et nationale permet également de diminuer ce risque.

Mauvaise gestion des déchets

Le groupe Esso génère des déchets variés en quantité non négligeables et notamment des déchets dangereux. Une mauvaise gestion des flux expose l'entreprise à des difficultés opérationnelles ou à des risques d'atteinte à l'environnement avec des conséquences sur la réputation et/ou des coûts financiers pour remise en état.

La gestion des déchets est mise en œuvre selon les éléments environnements du système de gestion des opérations OIMS. L'ensemble des sites s'attache à orienter leurs déchets vers des solutions permettant la valorisation ou le recyclage.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU GROUPE ESSO S.A.F.

Organisation générale

Les **principes de contrôle** permettant de gérer les risques auxquels est exposé le groupe Esso S.A.F. reposent sur plusieurs éléments fondamentaux : des politiques de conduite des affaires, des standards de contrôle, un système de pouvoirs délégués, un système de management et de contrôle déclinant l'application des standards et enfin des évaluations internes périodiques de l'efficacité et de la pertinence des contrôles en place.

La responsabilité d'assurer le bon fonctionnement du groupe, à travers le respect des politiques, standards et procédures prescrites par la Direction Générale, repose sur la hiérarchie à tous les échelons.

Les **politiques de conduite des affaires** énoncent les valeurs du groupe Esso S.A.F. en matière d'éthique des affaires, de conflits d'intérêts comme en matière de sécurité des personnes et des biens ou encore de protection de l'environnement.

Les règles de la société sont d'adhérer aux valeurs éthiques les plus élevées et d'être en conformité avec l'ensemble des lois (notamment celles concernant le respect de la concurrence et la lutte contre la corruption). La société attend de ses employés qu'ils respectent les valeurs d'honnêteté, d'intégrité et de strict respect des lois. Des formations fréquentes du personnel et des vérifications régulières des activités du groupe sont effectuées pour assurer leur conformité avec ces principes.

Un dispositif d'alerte professionnelle permet de recueillir de manière confidentielle des signalements émis par les membres du personnel ou par les collaborateurs des entreprises sous-traitantes concernant des malversations potentielles dans la conduite des affaires (y compris des cas de corruption) ainsi que dans les domaines comptables ou financiers.

Les **standards de contrôle** adoptés par la société et nécessaires à son bon fonctionnement sont répertoriés au sein d'un manuel compilant également les standards en matière de contrôle des informations comptables, financières et de gestion. Ce manuel est mis à la disposition de l'ensemble du personnel.

Un **système de délégation des pouvoirs internes** a été défini pour l'ensemble des salariés de l'entreprise, en fonction de leur activité et du type de transaction concernée (organisation, budget, contrats d'achat ou de vente, paiements, passage en pertes/dévaluation d'actifs, transactions clients, litiges et réclamations, diffusion d'informations aux tiers). Des pouvoirs bancaires et externes sont également en place.

Ces politiques, standards de contrôle et délégations de pouvoirs sont mis en œuvre à travers un **système de management et de contrôle** (*CIMS – Controls Integrity Management System*), appliqué dans toutes les sociétés du groupe ExxonMobil et en ligne avec la norme américaine de contrôle interne préconisée par le COSO (*Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*). CIMS fournit à l'ensemble des salariés de la société une référence commune pour l'application effective du système de contrôle et des règles du groupe. Il intègre une méthode d'évaluation des risques inhérents aux différentes activités de l'entreprise et aux différents aspects de ses activités que ce soit au niveau des opérations des sites industriels, de la qualité des produits, de la protection industrielle ou encore de la gestion de projets.

Ce système se décompose en cinq éléments autour desquels est organisée la gestion contrôlée de la société :

1. implication, engagement et responsabilité de la hiérarchie,
2. évaluation et gestion du risque,

Risques et Contrôles

3. activités de contrôles (développement de catalogues de contrôles, documentation et recherche d'amélioration de procédures)
4. information et communication (comités d'audit, irrégularités, ...)
5. évaluation du système de contrôle.

Le système de contrôle interne et de gestion des risques en place au sein de la société s'applique également dans les autres sociétés du groupe ExxonMobil auprès desquelles plusieurs activités sont sous-traitées (centres de services, centres de coordination, agent commercial). Sont notamment centralisés dans des centres de services partagés le paiement des fournisseurs, la tenue des comptes clients et la comptabilité générale.

De la même façon, ce système de contrôle est appliqué au sein des filiales de la société en France ainsi qu'au sein des entités dans lesquelles la société détient une participation dès lors qu'elle a la charge de les opérer.

Les aspects financiers représentent une partie centrale de l'activité de contrôle interne. À ce titre, les standards en matière de contrôles financiers couvrent les domaines suivants :

- comptabilité financière,
- comptes bancaires,
- paiements,
- comptabilité matière,
- facturation et encaissements,
- crédit et recouvrement des créances,
- immobilisations,
- paye et avantages sociaux.

Des procédures internes spécifiques reprennent de manière plus détaillée l'application de l'ensemble des standards de contrôle applicables à chaque processus opérationnel ou de gestion. Une dimension essentielle de ces standards est l'analyse de risque et l'élaboration de mesures de contrôle proportionnées aux risques encourus.

Les procédures budgétaires applicables au sein du groupe couvrent l'établissement des propositions de budgets d'investissement, l'approbation des investissements et des dépenses non-capitalisables associées, l'examen et le suivi de l'état d'avancement des dépenses par rapport au budget approuvé. Ces procédures budgétaires couvrent également la clôture des lignes budgétaires dans un délai approprié ainsi que l'annulation des lignes budgétaires non utilisées.

Les exigences de base pour l'établissement de contrôles efficaces en matière de sécurité informatique (en particulier la Cybersécurité) sont répertoriées dans des instructions à disposition de l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Leur objectif est de garantir que toute l'information, tous les logiciels et équipements de l'entreprise sont correctement protégés et disponibles. Les principes de gestion des accès aux systèmes d'information, couvrant l'intégralité des systèmes, permettent d'une part de garantir la ségrégation des tâches dans tous les processus où celle-ci est nécessaire, et d'autre part de prévenir tout accès non autorisé aux informations stockées par la société. En outre, des procédures précises encadrent la collecte et la durée de conservation des informations personnelles dans le strict respect de la législation.

Les rôles et responsabilités en matière de gestion du risque client, l'utilisation du crédit, les règles en matière d'évaluation du risque, détermination de crédit-limite, suivi des en-cours, facturation, termes de paiement, collecte des fonds, créances douteuses... sont détaillés pour chaque ligne de vente concernée.

Dans le domaine des achats, un ensemble de procédures couvre l'ensemble du processus depuis la demande d'achat émise par un utilisateur jusqu'au paiement du fournisseur. Ces procédures

s'étendent également à la réconciliation des comptes fournisseurs et des comptes de provisions pour factures à payer. Des instructions relatives à l'approvisionnement et la gestion des stocks de pièces détachées, pour les magasins des raffineries, notamment, viennent compléter ces procédures.

Les organisations opérationnelles disposent de règles et procédures détaillées à appliquer en matière de comptage de produits et de comptabilité matière.

D'autres systèmes de management similaires couvrent la gestion des risques dans le domaine des opérations, de la qualité des produits, de la protection industrielle ou encore de la gestion de projets. En particulier, afin de gérer les risques et de prévenir tous les types d'incidents, le système OIMS (Operations Integrity Management System) de gestion de l'intégrité des opérations permet à la société de respecter les normes opérationnelles les plus sévères sur le plan de la sécurité, de la santé et de la protection de l'environnement.

Analyse des risques, mesures de contrôle et procédures adaptées

En application du système CIMS évoqué précédemment, des catalogues de mesures de contrôle ont été développés par les différentes fonctions de l'entreprise et les différentes organisations de services partagés du groupe ExxonMobil utilisées par le groupe Esso S.A.F. pour couvrir les risques associés à celles de leurs activités qui présentent des risques financiers ou opérationnels significatifs.

Ces catalogues décrivent les scénarios de risques identifiés et les mesures de contrôle associées pour couvrir ces risques en ligne avec les standards de contrôle adoptés par la société. Ils définissent également les responsabilités de mise en place et d'exécution de ces mesures de contrôle au sein des procédures opérationnelles.

Au niveau du groupe Esso S.A.F., une cartographie des risques financiers et extra-financiers a été développée par les différentes fonctions de la société et est revue périodiquement.

Le cadre général des principes comptables, la charte des comptes à utiliser et les procédures comptables à suivre sont documentés ainsi que les rôles et responsabilités et procédures de réconciliation des comptes. Chacun des comptes de bilan a un "propriétaire" (un poste de l'organisation, non nécessairement au sein de la Direction du Contrôle Financier) qui a la responsabilité d'établir, puis de tenir à jour, un document de synthèse indiquant le fonctionnement du compte, la méthode et la périodicité de réconciliation.

La situation des réconciliations de comptes est l'objet d'un rapport périodique au directeur du Contrôle Financier (ou Controller) et d'une vérification indépendante annuelle.

Le Controller a la responsabilité principale de la mise en place et du fonctionnement du système de collecte et de remontée de l'information financière. Des instructions sont fournies à l'ensemble des directions opérationnelles pour garantir la qualité des informations financières remontées.

Ces instructions portent entre autres sur le respect du planning de clôture comptable établi par la Direction du Contrôle Financier afin de permettre la prise en compte en temps et en heure de tous les événements significatifs et sur la revue périodique des différentes provisions.

Les informations financières périodiques sont issues directement des livres comptables sur la base des transactions comptabilisées par les systèmes opérationnels et des saisies effectuées dans les livres par les différentes fonctions de l'entreprise, dont les provisions. L'analyse détaillée des résultats financiers (sociaux et consolidés), est coordonnée par la Direction du Contrôle Financier avec l'assistance d'organisations dédiées aux analyses de résultats sous un angle plus opérationnel. Cette approche constitue un moyen de contrôle supplémentaire et contribue à la qualité des données issues d'une base financière unique de référence.

Différents états et rapports sont à disposition pour synthétiser les informations nécessaires à la conduite des affaires et à la prise de décision par la Direction Générale et les différentes directions. L'information ainsi remontée concerne la performance opérationnelle, l'analyse financière des

Risques et Contrôles

résultats, les incidents en matière de sécurité des biens et des personnes ou liés à l'environnement, ou encore éventuellement les fraudes.

Le groupe Esso S.A.F. a depuis très longtemps pris l'engagement de conduire ses affaires dans le respect des standards d'éthique les plus élevés. Cette exigence passe par la conformité aux lois de lutte contre la corruption en place en France (en particulier la loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite « Sapin 2 ») et dans tous les pays avec lesquels la société a des courants d'affaires. À cet effet la cartographie des risques de corruption est périodiquement mise à jour pour tenir compte des évolutions des activités. La méthodologie utilisée couvre l'évaluation et la hiérarchisation des risques bruts et le niveau de vulnérabilité résiduel de l'entreprise une fois prises en compte les mesures de contrôles mises en place pour réduire ces risques.

Suivi et évaluation du système de contrôle

L'évaluation de l'efficacité des contrôles en place repose sur des audits internes et externes couvrant l'ensemble des activités et s'appuyant sur les exigences de la loi fédérale des États-Unis, dite « Sarbanes-Oxley ». S'ajoutent à ces audits un processus d'auto-évaluation périodique conduit par l'ensemble des directions de la société ainsi que des contrôles spécifiques de validation et d'analyse des flux de données financières coordonnés par la Direction du Contrôle Financier.

Plus précisément, la Direction de la société est responsable du suivi de l'efficacité du système de contrôle et s'appuie en particulier sur les équipes d'audit interne. Ces équipes établissent un plan d'audit pluriannuel couvrant sur un cycle d'environ trois ans toutes les activités opérationnelles et financières de l'entreprise.

L'audit interne fournit une appréciation indépendante du degré de conformité avec les politiques, standards et procédures de la société. Cette mission s'étend également aux filiales ainsi qu'aux participations significatives du groupe Esso S.A.F. (dans le cadre d'audits interprofessionnels réalisés en commun par les équipes d'audit des sociétés pétrolières participantes).

L'indépendance organique de l'audit interne au sein du groupe Exxon Mobil permet de garantir son objectivité dans le choix des activités à auditer ou dans l'évaluation du système de contrôle en place. Les auditeurs ont accès à toute opération, tout document, tout bien qu'ils considèrent d'importance ou toute personne qu'ils jugent nécessaire d'interroger pour conduire leur mission. Les directions de l'entreprise ont ensuite l'obligation de prendre en considération l'ensemble des observations de l'audit interne en prenant les actions appropriées dans des délais convenus en fonction des risques à couvrir et des contraintes de mise en œuvre.

Les audits internes menés en 2022 ont couvert les activités suivantes :

- Ventes et marketing carburants et combustibles
- Ventes lubrifiants aviation et marine
- Ressources humaines
- Logistique dépôts et pipelines
- Gestion des paiements par cartes carburants Esso
- Sécurité et opération des systèmes informatiques carburants, combustibles et lubrifiants
- Sécurité et opération des systèmes de gestion des prix et des bases de données clients
- Contrôle financier,
- Trésorier

En outre, une revue spécifique des contrôles anti-corruption a été réalisée.

La conduite de ces activités a été jugée par l'Audit interne satisfaisante d'un point de vue contrôle et gestion des risques.

En parallèle, des spécialistes du contrôle interne fournissent de façon continue, formation et conseils sur la mise en œuvre des politiques de l'entreprise et les standards de contrôle. Ce support est apporté soit de manière centralisée au sein de la Direction du Contrôle Financier, soit de manière décentralisée au sein de chaque fonction de l'entreprise tout au long de la chaîne de valeur ou dans les fonctions de support. Les spécialistes aident également la direction de ces fonctions à évaluer périodiquement et sélectivement la bonne application des procédures et des contrôles en ligne par les différents niveaux de hiérarchie. En général, cette auto-évaluation a lieu entre les missions de contrôle indépendant conduites par l'audit interne.

Chaque dirigeant de l'entreprise doit chaque année, dans le cadre du processus annuel de clôture et de publication des comptes, certifier qu'à sa connaissance, les activités dont il est responsable ont été exécutées dans le respect des politiques et standards de l'entreprise et ont été correctement reflétées dans les livres comptables. Cette certification reprend explicitement un certain nombre de points clés du système de contrôle en place tel qu'évoqué ci-dessus. Elle doit identifier les éventuelles déviations aux standards de l'entreprise.

Enfin, les politiques de l'entreprise en matière de conduite des affaires sont rappelées annuellement à l'ensemble du personnel. Une revue de pratique des affaires, au cours de laquelle la totalité des salariés, à tous les niveaux, se voient rappeler dans le détail l'ensemble des politiques en matière de conduite des affaires, se déroule tous les quatre ans par groupes de petite taille. Cette revue quadriennale, au même titre que la certification annuelle, permet à chacun d'obtenir toute clarification qu'il jugerait nécessaire auprès de sa hiérarchie, de la Direction du Contrôle Financier ou de la Direction Juridique. La dernière revue de pratique des affaires couvrant l'ensemble des employés du groupe s'est achevée au premier semestre 2021.

Politique d'assurance

La politique du groupe Esso S.A.F. est de se protéger des conséquences financières qui pourraient résulter de risques aléatoires et accidentels de toute nature, liés à ses activités industrielles ou commerciales. Le groupe a donc mis en place les assurances et couvertures nécessaires pour couvrir les risques identifiés et a souscrit des contrats d'assurance pour garantir l'ensemble des risques de responsabilité civile pouvant lui incomber.

Le groupe souscrit également des contrats d'assurance pour couvrir les risques de dommages à ses actifs ou aux marchandises transportées par voie maritime, notamment le pétrole brut. En raison de ses engagements en matière de sécurité des opérations et de réduction et de prévention des risques, le groupe conserve un niveau de risque limité sous forme de franchises qui varient de 0,5 million de dollars à 10 millions de dollars en fonction des polices.

Les contrats d'assurance souscrits par Esso S.A.F. sont assortis de limites de garantie qui sont adaptées aux analyses de risques effectuées par la société et aux conditions en vigueur sur le marché de l'assurance. À titre d'illustration, au 31 décembre 2022, le plafond recouvrable au titre de la police couvrant les conséquences financières de la responsabilité civile du groupe Esso S.A.F. du fait de l'exploitation de son outil industriel, y compris celle résultant d'atteintes à l'environnement, et du fait de ses activités commerciales était de 100 millions de dollars par sinistre et par année. Pour la police garantissant les dommages pouvant être causés aux biens du groupe Esso S.A.F. le plafond recouvrable et mutualisé avec les autres programmes dommages des sociétés du groupe ExxonMobil en France au 31 décembre 2022 est de 750 millions de dollars par sinistre et par année.

La police d'assurance du groupe Esso S.A.F. y compris les plafonds recouvrables et les franchises, est susceptible d'être modifiée à tout moment pour tenir compte de l'évolution des conditions offertes par le marché des assurances et des risques encourus.



Esso S.A.F.

20 rue Paul Hérault
92000 Nanterre

Capital social :

98 337 521,70 euros
RCS Nanterre : 542 010 053

Standard :

+33 (0) 1 70 48 72 00

Relations investisseurs :

+33 (0) 1 70 48 72 92